

laisser vide

N° 1920

Les Chevalleyres - AUTOMNE 2019

lundi 14 octobre 2019 au vendredi 18 octobre 2019 (7 - 12 ans)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

A retourner complété et signé par courriel au format PDF à l'adresse suivante :
jeunessevacances@lausanne.ch

ou par courrier à :

Secrétariat général EJQ - domaine accueil vacances
Place Chauderon 7a - case postale 5032 - 1002 Lausanne

En cas de réponse négative, les familles sont informées par téléphone dès réception du formulaire original.

Annulation sans frais dans les 14 jours qui suivent l'inscription.

ENFANT

Nom _____ Prénom _____
Né-e le _____ Garçon Fille

REPRÉSENTANT LEGAL

Nom et prénom du représentant légal
Ce nom doit apparaître sur la boîte aux lettres

Adresse _____ NPA et localité _____
Tél. fixe _____ Tél. mobile _____
Tél. urgence _____ Adresse email _____

Situation familiale

parents ensemble parents séparés parents divorcés veuf-ve Autre

Existe-t-il une décision légale interdisant le droit de visite à l'un des parents? oui non

Si oui: de qui s'agit-il ?

FACTURATION (selon tableau des prix et sous réserve de modification)

veuillez indiquer votre revenu familial brut, y compris salaire du conjoint, pension alimentaire, etc.

Revenu familial brut **catégorie** = prix payable en 1x 2x

Rabais famille : **sauf catégorie A**, une réduction d'un tiers du prix du camp est accordée au 2^e enfant inscrit et aux suivants d'une même famille.
Prénom du frère ou de la soeur :

Revenu déclaré : le secrétariat général procédera à des contrôles quant à l'exactitude des données financières et se réserve le droit de demander des justificatifs de revenus.

Date _____ Signature du représentant légal
Annulation sans frais dans les 14 jours qui suivent l'inscription

Avez-vous rempli les
deux côtés?

Imprimer
et retourner à l'adresse indiquée

laisser vide

Les Chevalleyres - AUTOMNE 2019

lundi 14 octobre 2019 au vendredi 18 octobre 2019 (7 - 12 ans)

SANTE DE L'ENFANT

Pour assurer un encadrement optimal, merci de répondre à toutes les rubriques.

Pour toute difficulté, la direction du centre prendra contact avec le représentant légal.

Nom

Prénom

Nom de l'assurance maladie de l'enfant

L'enfant a-t-il actuellement un problème de santé, si oui lequel?

Les médicaments, à remettre le 1^{er} jour dans leur emballage d'origine, **seront administrés uniquement sur la base des renseignements officiels :**

- ordonnance médicale ou/et
- étiquette de la pharmacie au nom de l'enfant ou/et
- document scolaire "besoins de santé particuliers" de l'année en cours

Nom du médicament	Dose	Horaire
-------------------	------	---------

L'enfant a-t-il des allergies à des médicaments, si oui lesquels?

En cas de besoin, autorisez-vous les professionnels du centre à administrer du Dafalgan ?

oui

non

Aliments interdits en cas de régime alimentaire médical

uniquement sur présentation d'un certificat médical mentionnant les aliments interdits

Aliments interdits en cas de régime alimentaire religieux

Autres besoins particuliers/éléments utiles pour la prise en charge de votre enfant

Date

Signature du représentant légal

Avez-vous rempli les
deux côtés?

Imprimer
et retourner à l'adresse indiquée



Veillez indiquer sur la fiche d'inscription la catégorie de prix correspondant à votre REVENU FAMILIAL BRUT y compris salaire du conjoint, pension alimentaire, etc.

CAMP N°	LIEU	DATES	nbre jours	AGES	A	B	C	D	E	F	G	H
					Revenu brut jusqu'à 3000.-	Revenu brut jusqu'à 4000.-	Revenu brut jusqu'à 5000.-	Revenu brut jusqu'à 6000.-	Revenu brut jusqu'à 7000.-	Revenu brut jusqu'à 8000.-	Revenu brut jusqu'à 9000.-	Revenu brut dès 9001.-
1920	Les Chevalleyres	14.10 - 18.10	5	7 - 12 ans	95.-	125.-	150.-	185.-	210.-	235.-	250.-	265.-
1921	La Barboleusaz	14.10 - 18.10	5	7 - 10 ans	95.-	125.-	150.-	185.-	210.-	235.-	250.-	265.-
1922	Le Planemard	14.10 - 18.10	5	13 - 16 ans	95.-	125.-	150.-	185.-	210.-	235.-	250.-	265.-
1923	Le Planemard	21.10 - 25.10	5	7 - 12 ans	95.-	125.-	150.-	185.-	210.-	235.-	250.-	265.-

Rabais famille : Une réduction d'un tiers du prix du camp est accordée au 2ème enfant inscrit et aux suivants (excepté catégorie A) pour une même période de vacances.

Revenu déclaré : La direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers procédera à des contrôles quant à l'exactitude des données financières et se réserve le droit de demander des justificatifs de revenus.